

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051047

Optique *108 279* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *3103* Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *Hamda Ben M'Hammed*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0051047

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3103

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMJOUN MHAMMED

Date de naissance : 4/4/1956

Adresse : JARDIS SOUALEM N 100 HAD SOUALEM

Tél. : 06 64 684 943

Total des frais engagés : 1782,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 87/01/23

Nom et prénom du malade : SSAID SOUALEM Age : 67

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : CANCER

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 06 FEB 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Soualem

Le : 01/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : Hassan

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31.01.23	ca	64	3500 m	Docteur Ahmed BIDANI
30.01.23	ca	4		Docteur Ahmed BIDANI
				Docteur Ahmed BIDANI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Bourassaum	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MOULAY RACHID N°28, Centre Commercial Médine, Sousse - Tel. 051 20.00.20.00	31.01.23	1137.85

INPE : 062 073 630

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Médecin	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE HAD SOUALEM d'Analyses Médicales Dr. Sara EL LAABI Médecin Biologiste Lot. Ezzahra 1 N°7 RDC Had Soualem Tel: 0522 962 660-Fax: 0522 962 766	30.01.23		350.00 Dhs

AUXILIAIRES MÉDICAUX

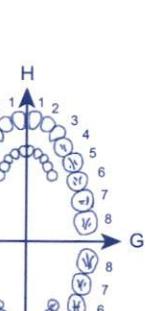
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Bilan Biologique

الدكتور احمد بيداني
Docteur Ahmed BIDANI
3- dialogue
100 B, 22223, 1072
Tel: 05 22 23 10 72

Le : 20.01.23

Nom/Prénom : سارة بونيل Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl+
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- 5'Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl+
- Urée
- Crétinine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

الدكتور احمد بيداني
Docteur Ahmed BIDANI
3- dialogue
100 B, 22223, 1072
Tel: 05 22 23 10 72

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et immunologie

- VDRL-TRHA
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- B-HCG Plasmatique

- Facteur Rhumatoïde :
 - (Latex, Waaler Rose)
 - Anticorps anti-nucléaires
 - Anticorps anti-DNA natif
 - ASLO
 - Dosage du Complément

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES HAD SOUALEM

Lotissement Ezzahra lot N°7 RDC, Had Soualem

Tél : 05.22.96.26.60 - Fax : 05.22.96.27.66

FACTURE N° : 000005033

INPE :



063064174

HAD SOUALEM le 30-01-2023

M. HAMDOUNE Mohamed
2301300010

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
0134	Triglycérides	B60
0109	Cholestérol L D L	B50
0108	Cholestérol H D L	B50
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0118	Glycémie	B30
0106	Cholestérol total	B30

Total des B : 320

TOTAL DOSSIER : 350.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent cinquante dirhams .

LABORATOIRE HAD SOUALEM
d'Analyses Médicales
Dr. Sara ELLAABI
Médecin Biologiste
Lot. Ezzahra 1 N°7 RDC Had Soualem
Tél: 0522 962 660-Fax: 0522 962 766



مختبر حد السوالم للتحاليل الطبية

LABORATOIRE HAD SOUALEM D'ANALYSES MÉDICALES

Dr Sara ELLAABI
Médecin biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Ancien médecin interne du CHU IBN ROCHD de Casablanca

BIOCHIMIE • HEMATO-CYTOLOGIE • IMMUNOLOGIE • SEROLOGIE • HORMONOLOGIE • BACTERIOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • VIROLOGIE • BILAN DE LA REPRODUCTION

Date du prélèvement : 30-01-2023 à 07:51

Edition : 30-01-2023

Code patient : 2207210030



W

M. HAMDOUNE Mohamed

Né(e) le : 01-01-1956 (67 ans)

Dossier N° : 2301300010

Prescripteur :

BIOCHIMIE SANGUINE

21-07-2022

Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique au glucose oxydase)

1.27 g/L
7.05 mmol/L

(0.70-1.10)
(3.89-6.11)

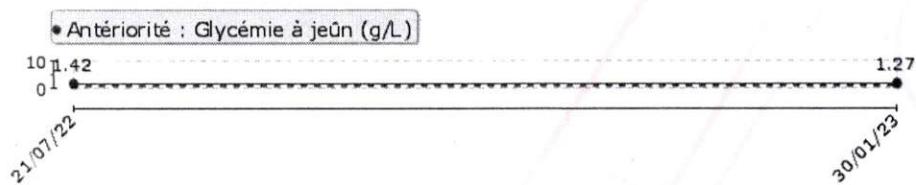
1.42

Taux normal : 0.70 à 1.10 g/l

Taux normal chez la femme enceinte : 0.70 à 0.92 g/l

Diminution de la tolérance au glucose : de 1.10 à 1.26 g/l

Sujet diabétique : > 1.26 (sur deux prélèvements distincts)



29-09-2022

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(Technique de référence HPLC – Adam's A1C Lite)

Détection de variant d'Hb:

5.70 %

(4.00-6.00)

5.90

Absence de variant.

Interprétation:

Sujet normal : 4 – 6 %

Diabétique équilibré : 6 – 7 %

Diabétique mal équilibré : 7 – 8 %

Diabétique très mal équilibré : > 8 %

29-09-2022

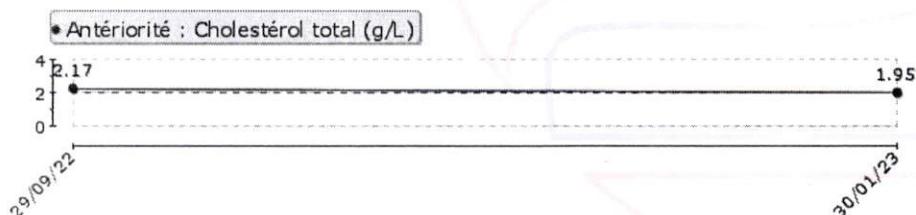
Cholestérol total

(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.95 g/L
5.03 mmol/L

(<2.00)
(<5.16)

2.17



HDL-Cholestérol

(Technique colorimétrique enzymatique.)

0.46 g/L
1.19 mmol/L

(>0.35)
(>0.91)

Page 1 / 2

LABORATOIRE HAD SOUALEM
d'Analyses Médicales
Dr. Sara ELLAABI
Médecin Biologiste
N°7 RDC Had Soualem
Tél.: 0522962660 - Fax : 0522962766 - E-mail : labohadsoualem@gmail.com
Patente: 55752406 IF:20720628 - CNSS: 4818194 - ICE: 001859954000082

مختبر حد السوالم للتحليلات الطبية

LABORATOIRE HAD SOUALEM D'ANALYSES MÉDICALES



Dr Sara ELLAABI
Médecin biologiste

Diplomée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Ancien médecin interne du CHU IBN ROCHD de Casablanca

BIOCHIMIE • HÉMATO-CYTOLOGIE • IMMUNOLOGIE • SEROLOGIE • HORMONOLOGIE • BACTERIOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • VIROLOGIE • BILAN DE LA REPRODUCTION

2301300010 - M. HAMDOUNE Mohamed

LDL-Cholestérol

(Selon la formule de Friedwald)

Valeurs souhaitables en fonction du risque cardiovasculaire :

Risque très élevé	<0.7	g/L	ou	1.8	mmol/L
Risque élevé	<1.0	g/L	ou	2.6	mmol/L
Risque modéré	<1.3	g/L	ou	3.4	mmol/L
Risque faible	<1.9	g/L	ou	4.9	mmol/L

1.21 g/L
3.13 mmol/L

1

29-09-2022

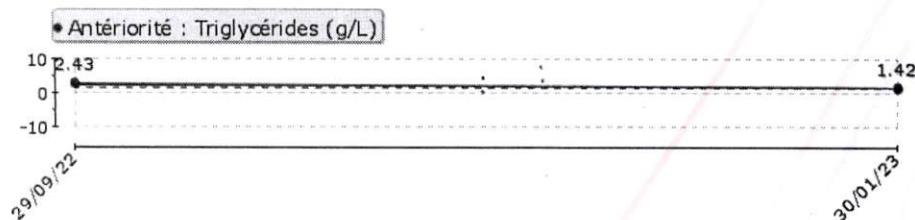
Triglycérides

(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.42 g/L
1.62 mmol/L

(<1.50)
(<1.71)

2.43



Validé par : DR ELLAABI SARA

LABORATOIRE HAD SOUALEM
d'Analyses Médicales
Dr. Sara ELLAABI
Médecin Biologiste
Lot. Ezzahra 1 N°7 RDC Had Soualem
Tél. 0522 962 660-Fax: 0522 962 766

Docteur Ahmed BIDANI

CARDIOLOGUE

Spécialiste des Maladies du coeur - Vaisseaux

Circulation Sanguine

Hypertension Artérielle - Électrocardiographie

Holter ECG - Holter - Tensionnel (MAPA)

Echo Doppler Couleur Cardiaque

CCB

الدكتور أحمد بيداني

اختصاصي في أمراض القلب

الشرايين - الدورة الدموية

ارتفاع الضغط الدموي

التخطيط الكهربائي للقلب - الهولتر

فحص القلب بالأمواج ما فوق الصوتية

والدوبлер بالألوان

Casablanca, Le : 21.05.23 الدار البيضاء في :

Dr. HAMOUD

m'hams

Fr. 145m

17140x4

1) -

Caprol 75

SV

5300x4

2) -

Low 5

SV

8010x2

3) -

Xy 2x5

SV

8000

4) -

Lang 50

SV

113f, 80

No 3

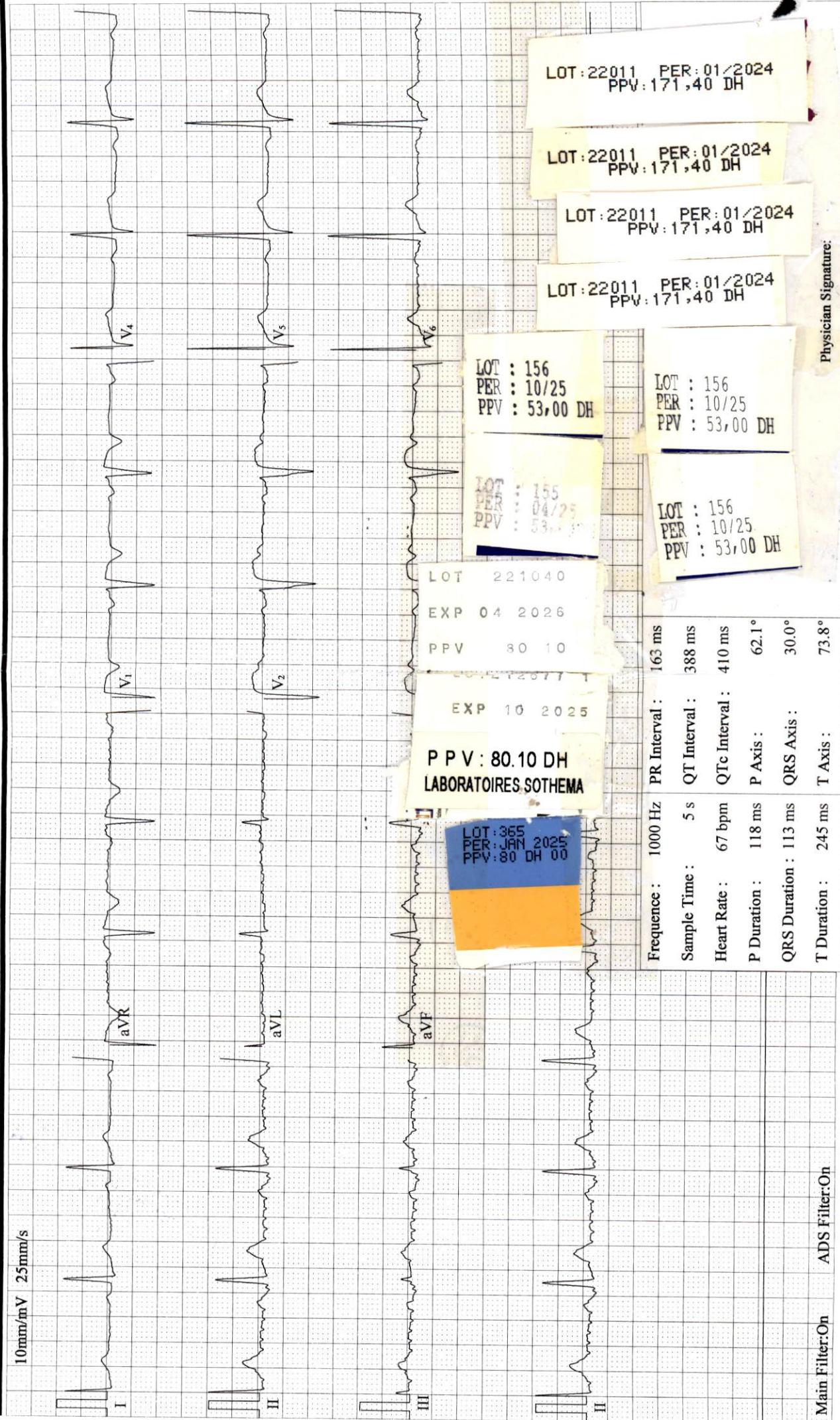
الدكتور احمد بيداني
Dr. Ahmed BIDANI
05 22 29 18 72 - 06 61 17 10 15
05 22 29 18 72 - 06 61 17 10 15

28-06-2023

ECG

DR.AHMED BIDANI CCB 0522291872

Name :HAMDOUN MHAMED ID :247 Sex :Male Age :67 Date :31-1-2023



==== HA-8380V V01.14 =====

30-01-2023 14:09 Var.

MEAS No. 0009 Port No. 0014

ID 092301300010-----

HbA1c 39 mmol/mol

HbA1c 5.7 %

HbF 0.3 %

	R. time	Area	%
P1	6	858	1.9
P2 F	9	131	0.3
P3 L-A1c	11	764	1.7
P4 S-A1c	18	2430	5.4
P5 A0	41	40862	90.7
Total area value		45045	

33mOD

524mOD

